

Le 21 septembre 2020

Avis : Compartiment « La Française Rendement Global 2028 » de la SICAV de droit français « La Française »

La société de gestion après analyse des conditions sur les marchés visés a estimé qu'il était dans l'intérêt des actionnaires de réduire le montant minimum d'actifs sous gestion en deçà duquel le fonds est investi en titres du marché monétaire.

Par conséquent le fonds sera investi en titres du marché monétaire jusqu'à ce que le montant d'actif sous gestion atteigne 5 millions d'euros et non plus 7 millions d'euros, afin de permettre aux actionnaires investis de bénéficier des conditions actuelles du marché.

La date d'entrée en vigueur de cette modification est le 25 septembre 2020.

Les autres caractéristiques du compartiment demeurent inchangées.

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur du fonds « La Française Rendement Global 2028 » disponible sur le site www.la-francaise.com.